LE FRANCO
Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta
Vol. 27 n°5 Edmonton, le vendredi 5 février 1993 16 pages 60¢



Le désir du changement et le défi à relever

RACHELLE BRUNEAU

FALHER- Quel est l'état actuel de la vie communautaire francophone? La situation actuelle vous convient-elle? Avez-vous le goût que quelque chose change? Quelle est votre vision du futur?

Ce sont les questions auxquelles 552 francophones de la région de Rivière-la-Paix ont répondu lors des rencontres individuelles et de groupes du projet «la Vieille maison». Le mercredi 27 janvier dernier, près de 225 personnes ont rempli le Club Alouette de Falher pour apprendre les résultats de l'étude.

VITALITÉ

Il existe des services éducatifs de langue française. Les gens de la région participent aux activités sociales et culturelles en français. Il y a plusieurs associations et organismes qui contribuent à la vitalité de la communauté. On peut recevoir des services francophones de la part des entreprises privées et de différents secteurs du gouvernement. Les médias francophones ont aussi leur place. La vie spirituelle et liturgique ont une présence importante dans la région. En général, la communauté francophone de Rivière-la-Paix en est une vivante et dynamique.

Il y a de bonnes choses qui se font dans la région et les gens tiennent à ce que ça continue.

VÉRITÉ

L'étude a démontré qu'il existe une situation de malaise, de souffrance parmi les gens de la région. La situation scolaire fut une des plus grandes contributions aux blessures des gens de la communauté. Bien que tous valorisent l'éducation, il y a, d'un côté, ceux qui veulent préserver la langue et la culture françaises; et de l'autre, ceux qui croient aux bienfaits du bilinguisme.

Le malaise parmi les jeunes, le malaise social, les difficultés économiques et le malaise religieux contribuent tous à cette souffrance vécue dans la communauté.

DÉSIR

Le message exprimé par les personnes qui ont participé aux rencontres est clair: il faut que ça change. On désire la paix, l'harmonie et la collaboration entre tous mais encore plus important, on doit se respecter.

DÉFI

La communauté francophone de Rivière-la-Paix a tous les moyens en place pour faire face aux difficultés et relever le défi pour assurer une vitalité francophone à la hauteur des gens qui y habitent. C'est maintenant le temps que les leaders de la communauté passent l'éponge sur les blessures et qu'ils se retroussent les manches et se serrent la main afin de travailler pour mieux répondre aux besoins des membres de la communauté francophone.

Le plus grand défi pour l'ACFA régionale en ce moment serait d'appuyer un suivi à la «Vieille maison», tout en se penchant sur la question de son rôle et son mandat. La communauté doit prendre le leadership des dossiers qui la concerne directement.



05/02

Les parents de Lethbridge agissent

CAROLE THIBEAULT

LETHIBRIDGE- Le recours judiciaire est une avenue de plus en plus à considérer pour les parents de Lethbridge.

C'est le 28 janvier en soirée que les parents ont rencontré le directeur général de la Commission scolaire catholique de Lethbridge ainsi que le directeur et le directeur adjoint de l'école St. Mary. C'est lors de cette rencontre qu'ils ont dit non officiellement à l'offre d'instaurer le programme français, tel que proposé, dans l'école d'immersion. D'après André Laroche, président du Conseil régional pour l'éducation française (CREF), leurs convives ont été très déçus de voir qu'aucun des parents n'appuyait leur offre. «Le clou de la soirée, c'est lorsque les 24 ou 25 parents ont tous refusé la proposition», commente M. Laroche.

Dès le lendemain, le CREF a envoyé une deuxième lettre au ministre de l'Éducation, Halvar Jonson, lui demandant d'intervenir dans le conflit. Toutefois, les parents n'en sont pas restés là car ils savent que le ministre peut prendre encore longtemps avant d'y répondre.

André Laroche et Hélène Bourgeois, une maman très impliquée, sont donc allés à Edmonton le 29 janvier en après-midi pour consulter Me Mary Moreau, experte constitutionnelle, qui saura les conseiller si un recours judiciaire s'avère nécessaire.

Un honneur pour Lise Holeton

...à lire en page 3

Assemblées annuelles des régionales

Rivière-la-Paix page 2
St-Paul page 2
Edmonton page 6

Une biographie du Sénateur Jean Léon Côté

...à lire en page 7

Bénévoles de l'année à Plamondon

...à lire en page 12

Il y a des projets dans l'air

PIERRE BRAULT

GIROUXVILLE - Une mode fait présentement fureur dans la région de la Rivière-la-Paix, plus spécialement depuis le début de la nouvelle année: participer à des réunions, toutes sortes de réunions. Et certains commencent à sentir le poids de la fatigue. Mais il restait encore beaucoup d'énergie aux 75 participants de l'assemblée annuelle de la régionale de l'ACFA qui se tenait à Girouxville le vendredi 29 janvier à 19h30 sous la présidence de Madame Thérèse Bégin.

Élections

Après avoir épuisé l'ordre du jour habituel, on a procédé aux élections à trois postes: celui de 2e vice-président(e) et deux postes de directeurs (trices). Il y a eu élection entre quatre candidats dont Yvonne Tremblay, Étienne Johnson et Philippe Ouellet qui demandaient un renouvellement de terme et un nouveau venu Louis Émond de St-Isidore. Les nouveaux élus sont: Yvonne Tremblay, Étienne Johnson et Louis Émond qui complètent l'exécutif de la régionale, les autres membres étant Thérèse Bégin, présidente, Laurence (Larry) Lynch, 1er vice-président, Jean Lapierre et Josée Bouliane, conseillers ainsi que Normande Bouchard comme présidente sortante.

Réactions

Lors d'une entrevue accordée au journal après l'assemblée, Thérèse Bégin s'est dite satisfaite de sa première année comme présidente. «Ça été une année d'apprentissage, mais j'ai appris vite. On réalise quand on est en place qu'il y a beaucoup plus de choses à faire que lorsqu'on regarde ça de l'extérieur, expliquait-elle. Nous avons tellement de belles choses en marche présentement, je pense entre autres au projet de la radio communautaire, par exemple, que je crois que tout ça aidera la communauté francophone de la région à se développer et à s'épanouir».

Priorités

Selon la présidente, il faut prendre soin de la jeunesse et lui donner les moyens de se développer. «J'aimerais voir se réaliser le projet de Centre de plein air pour les jeunes. Il faut qu'ils aient des activités hiver comme été. Ce centre pourrait être un lieu de rencontres pour favoriser l'unité de notre communauté».

Le projet de la radio communautaire est aussi une priorité. «J'espère que nous pourrons réaliser ce projet dès l'automne 1993, ajoutait-elle. C'est devenu un projet à court terme pour nous».

FCFA vs ACFA

Au cours de l'assemblée, un participant a demandé des explications sur la décision de l'ACFA de suspendre son adhésion à l'ACFA. La présidente a alors dit que comme représentante de la régionale elle avait enregistré un vote d'abstention. Elle a expliqué son geste en disant que personnellement elle ne se sentait pas assez éclairée sur le sujet pour prendre une décision pour ou contre.

«J'aurais voulu que dans chaque région on reçoive toute l'information sur ce sujet-là pour que nous puissions l'étudier avec notre comité. Comme présidente, ce n'est réellement pas facile de prendre une décision d'une telle importance car on a toujours à l'esprit que l'on représente nos membres. Alors on aime à les consulter ou du moins à consulter le comité».

Et contrairement à ce qui a été rapporté par certains médias, le vote n'a pas été unanime car FJA a aussi enregistré un vote d'abstention. Les participants ont quand même exprimé certaines inquiétudes face à cette situation entre la FCFA et l'ACFA. On a aussi soulevé le point suivant: à savoir pourquoi on avait ajouté le mot «acadiennes» au nom de cette association, qui en fait, représente toutes les communautés francophones du Canada.

Vieille maison

Selon Madame Bégin, ce projet a permis aux participants de réaliser qu'il y avait beaucoup de douleur, d'amertume dans la région à cause des événements des dernières années. «Ils ont décidé que c'était le temps de se réconcilier. Il y a certaines personnes influentes qui ont vu clair dans l'affaire et qui ont dit: c'est vrai, on se chicane et ça ne donne pas grand chose, on se détruit les uns, les autres. Ce n'est pas une façon de faire avancer les choses et ce sont nos enfants qui vont en subir les conséquences»

La présidente n'est pas prête à prendre le dossier en main, mais souhaite que la population et les élus s'embarquent dans la deuxième étape afin de faire avancer les choses. Elle veut que la régionale supporte toute initiative dans ce domaine, mais abonde dans le même sens qu'Yvon Mahé qui préconisait lors d'une discussion durant l'assemblée, que le dossier soit remis aux élus car étant donné qu'ils sont ceux qui prennent les décisions, les chances de succès sont meilleures.

Présence des élus

Durant l'assemblée, un autre participant s'est dit déçu de constater l'absence d'un représentant élu de l'ACFA provinciale. Le président Denis Tardif avait délégué l'un de ses vice-présidents, Léo Piquette, qui n'a malheureusement pas pu se présenter pour livrer le message du président. Selon Mme Bégin, il faut tenir compte des imprévues et des priorités de ces personnes et de leur disponibilité. Mais elle ajoutait:«Reste à savoir s'ils font réellement l'effort?».

Dans LE FRANCO il y a 25 ans...

Mercredi le 7 février 1968, vol. 1, no:12

- Nouvel écusson: L'on se souviendra que l'A.C.F.A. avait fait appel au public, l'an dernier, pour se trouver un nouvel écusson. Voici le nouvel emblème, tel que retouché par M. François Morin d'Edmonton. L'on aura facilement reconnu les symboles: la fleur de lis, la rose sauvage stylisée de l'Alberta, la feuille d'érable canadienne et (plus pâle) une gerbe de blé stylisée.

- Décès de Mgr F.J. Klein

- Québec n'entend pas sacrifier son progrès aux minorités françaises de l'extérieur du Québec

- Le 17 février: Inauguration de «La Boîte à Chansons» d'Edmonton, sise à l'angle de la 99e avenue et de la 110e rue, sous-sol du Centre St-Joachim. Le programme inaugural sera animé par Jean Patenaude de CHFA et comprendra deux spectacles de Michelle Diamond, à 9h. 30 pm. et 11h. pm., un autre de la chorale Vent d'Ouest, sous la direction de Léonard Rousseau, une présentation et période spécialement consacrées à Gilbert Bécaud, le tout dans une atmosphère unique et accompagné de musique de tout genre. C'est à ne pas manquer.

• Assemblée annuelle de St-Paul

Une année bien remplie



(Photo Carole Thibeault)

L'assemblée annelle n'aurait pas sa raison d'être s'il n'y avait pas les élections. Voici donc le nouveau comité de direction pour la prochaine année: (à l'arrière) George St-Arnault (2 ans); Lorraine Hétu (1 an); Yvonne Joly (1 an); Martine Lefebvre, secrétaire à l'ACFA; Denis Hébert (2 ans); (à l'avant) Simone Labrie (2 ans); Diane Roy, agente de développement; Jean Champagne, président; Claire Hébert, vice-présidente.

CAROLE THIBEAULT

ST-PAUL- La réunion annuelle de la régionale de l'ACFA de St-Paul, qui avait lieu le 28 janvier dernier, s'est déroulé avec rapidité, humour et beaucoup d'émotions.

Après la prière d'ouverture faite par Jules Van Brabant et Mgr Raymond Roy, la quarantaine de membres présents, comité de direction en tête, ont immédiatement procédé à la lecture des nombreux rapports.

D'abord, le bilan financier a démontré encore une fois un surplus cette année. La régionale a terminé l'année 1992 avec un surplus de 20 863 $ dans ses coffres, soit à peine 3 000 $ de moins qu'en 1991.

Comme toujours, la communauté francophone de St-Paul demeure des plus actives. Que ce soit les Blés d'Or, le Centre culturel, les Musée historique ou tous les autres organismes francophones, les activités n'ont pas cessé.

Lina Cloutier, coordonnatrice culturelle à l'école du Sommet, est également venue soumettre le rapport des activités auxquelles les jeunes ont pris part: spectacles, pièce de théâtre, etc.

Quant au président, Jean Champagne, il avoue avoir connu une année moins ardue qu'il ne l'aurait pensé. Il a également souligné les nombreuses activités que les membres ont pu partager au cours de l'année: les pièces de théâtre et autres soirées organisées par le Comité organisationnel des activités culturelles (COAC), l'amélioration du Centre culturel, les efforts incessants des éducateurs tant à l'école du Sommet qu'au Centre éducatif communautaire de l'Alberta, la radio communautaire ainsi que le projet de concertation. «Afin d'assurer la santé de notre association, il est nécessaire que chacun trouve son rôle car ce sont les bénévoles qui sont le coeur de notre groupe. Reconnaissons que toutes ces activités et projets n'auraient pas été possibles sans le travail de nos comités et l'effort de nos cou-

...suite en page 5

AU PROVINCIAL

• Lise Holeton

Une ambassadrice de la culture française

LUCIE LAVOIE et CAROLE THIBEAULT

ST-PAUL- Lise Holeton est une grande dame qui a fait beaucoup pour la francophonie albertaine. Lors de l'assemblée annuelle de la régionale de l'ACFA de St-Paul, elle recevait un grand honneur que seulement 106 autres francophones nord-américains ont obtenu jusqu'à maintenant: l'intronisation dans la Compagnie des Cent-Associés Francophones.

Dès son arrivée en Alberta en 1963, Lise Holeton a fait sa marque à Edmonton. D'une part parce qu'elle était la première laïque à enseigner dans une école privée: l'Académie Assomption, et d'autre part parce qu'elle était professeur d'éducation physique. Elle enseignait, dans ses classes de la maternelle à la 12e année, les danses folkloriques et sociales. Lise est rapidement devenue la «maman du folklore de l'Ouest».



(Photo Carole Thibeault)

Lise Holeton, émue, écoutait religieusement le poème qu'a composé en son honneur Jules Van Brabant, «Lise, tu es en or».

En 1973, déménagée à Saint-Paul, elle commence à donner des cours de danse. Elle en fut la fondatrice de la troupe de spectacle des Blés d'Or. Elle était également la directrice artistique et l'agente de tournée. Elle coordonne aussi l'école de danse de Saint-Paul. Elle a été l'instigatrice de tournées européennes pour l'ensemble folklorique des Blés d'Or. Elle siégea aussi pendant plusieurs années au Comité du patrimoine «Alberta Foundation for the Performing Arts» maintenant connu sous le nom de «The Foundation of the Arts». Son travail déborde des limites de la ville. Elle a aidé à démarrer des troupes en donnant des ateliers à Bonnyville, Mallaig, Saskatoon, Gravelbourg jusqu'à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Parmi ces troupes, neuf sont toujours actives.

Lise, en plus de travailler à la promotion des artistes dans les arts de la scène, s'est occupée pendant sept ans de la recherche et de la documentation sur l'histoire des Franco-Albertains. Elle a été co-fondatrice et présidente de la Société historique d'Héritage des Franco-Albertains, documents qui sont toujours disponibles à la Faculté Saint-Jean et au Musée provincial. Cherchant toujours à sensibiliser les gens à leur histoire, elle a participé, en tant que coordonnatrice, au dévoilement du monument du Père Vegreville qui a eu lieu en novembre 1989 après des mois de recherche sur la vie de ce pionnier.

Les Jeux du Commonwealth ont été une autre occasion pour Lise d'assurer la représentativité des Canadiens français, et ce, lors des cérémonies d'ouverture. Lise Holeton s'est occupée du transport et de l'hébergement de cinq troupes de danse venues du Québec, du Nouveau-Brunswick et du Manitoba. Plus tard, à l'occasion des célébrations du 75e anniversaire de Saint-Paul, elle a organisé le spectacle multiculturel: le Gala international des violoneux. Puis, l'an dernier, elle était présidente du comité culturel pour les Jeux d'hiver de la région nord-est (North-East Alberta Winter Games). Elle a organisé une exposition d'art et de sculptures sur glace assez impressionnante.

Alors qu'elle était coordonnatrice du Centre de l'Éducation permanente, elle s'est beaucoup penchée sur le dossier de l'alphabétisation et de francisation. Elle a participé à l'établissement et à l'ouverture du Centre VIA-ALPHA qui a eu lieu, on se rappellera, en avril 1992.

Pour Lise, le rôle des francophones de l'Ouest est important et on ne doit pas seulement en parler ou l'écrire, mais aussi le VOIR! C'est pourquoi, dernièrement elle a été présidente fondatrice de la Société du développement du parc afin qu'il soit plus attrayant et que les francophones puissent s'y reconnaître.

Lise a déjà reçu plusieurs prix importants. En octobre 1989, elle a été récipiendaire d'un prix bénévolat pour sa contribution remarquable à la communauté francophone, prix remis par Alberta Culture & Multiculturalism. En octobre 1992, elle recevait le prix Marguerite-Dentinger de l'ACFA provinciale qui la remerciait ainsi pour l'excellence de son travail en matière de développement communautaire et culturel. Quant à la Compagnie des Cent-Associés Francophones, c'est un organisme qui rend hommage à ceux et celles qui témoignent des plus hautes vertus civiques et qui ont contribué d'une manière exceptionnelle à la promotion et à l'enrichissement de la vie française au Canada et à l'étranger.

Lise Holeton a reçu les décorations des mains de M. Jules Van Brabant, qui fait lui-même partie de la corporation. Très émue, elle terminait en disant: «Quand je voyais les noms de toutes les personnes qui sont membres de la compagnie, je me disais: «Mon Dieu, moi je n'ai pas de degré universitaire, je n'ai pas de doctorat. J'ai seulement les acquis de la vie». On me dit professeur en éducation physique, mais c'est seulement un titre qu'on m'a donné pour m'en venir dans l'Ouest car je n'étais que technicienne en éducation physique. Alors je me disais que je ne méritais pas ça... Mais je l'accepte avec grande humilité. Et si j'ai réussi à faire ce que j'ai accompli, c'est parce que je n'ai jamais travaillé seule. J'ai toujours eu l'appui de la communauté, de ma famille de l'Ouest. Je vous aime!»

• Procès Lefebvre

L'Alberta serait dans l'illégalité

CAROLE THIBEAULT

CALGARY- Certains se souviendront des grandes causes judiciaires qui ont contribué à l'avancement de la situation des francophones hors Québec: l'arrêt Forest au Manitoba, l'arrêt Mercure en Saskatchewan ainsi que l'arrêt Mahé en Alberta. Néanmoins, tous leurs droits sont encore loin d'être acquis et d'autres francophones continuent, parfois dans l'ombre, à lutter devant les tribunaux pour la reconnaissance de ces droits. C'est le cas de M. Yvon Lefebvre de Calgary, qui attend présentement le jugement de la Cour d'appel devant laquelle il s'est présenté le 26 janvier dernier.

C'est en mars 1981 que tout a commencé alors que M. Lefebvre recevait une contravention pour stationnement interdit en anglais seulement. De fil en aiguille, il change son fusil d'épaule et se retrouve à la Cour du banc de la Reine, accusant la province de l'Alberta d'être dans l'illégalité en refusant aux francophones le droit de parler français à la Législature et devant les tribunaux.

La cause de M. Lefebvre est très complexe. Certains



Yvon Lefebvre

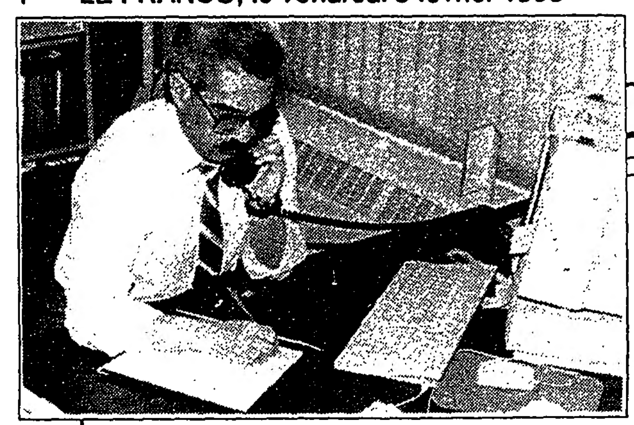
diront que c'est une réplique de la cause Mercure en Saskatchewan, mais le plaignant, quant à lui, affirme que c'est tout le contraire et que «le procès Lefebvre va à l'encontre de l'arrêt Mercure de la Cour suprême». Rappelons que dans l'arrêt Mercure, les juges ont stipulé que l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest protégeant les droits linguistiques français était toujours en vigueur mais que les provinces conservaient le droit de l'abroger. C'est ainsi qu'en 1988, l'Alberta entérinait la Loi 60, se proclamant province unilingue anglaise.

Mais est-il possible de renverser la décision du plus haut tribunal du pays? Selon certains experts constitutionnels, il est possible de demander à la Cour suprême de réviser son jugement si le plaignant apporte de nouveaux arguments qui n'ont pas été considérés la première fois. «Je suis un Franco-Albertain pure laine, mentionne M. Lefebvre. Alors j'ai commencé à regarder dans les lois du passé pour voir si nous avions cause de procès pour la revendication de nos droits. Certainement qu'il y avait quelque chose d'assez affirmatif là-dedans qui en valait la peine». Son dossier comporte 25 nouvelles raisons qui mettent en doute la décision de la Cour suprême!

Yvon Lefebvre travaille seul, sans avocat. Pendant les dix dernières années, il s'est donc appliqué à apprendre et à comprendre la force de ses arguments ainsi que tout le vocabulaire juridique qui, à lui seul, en ferait abandonner plus d'un. M. Lefebvre considère qu'à venir jusqu'à maintenant, le nombre d'heures consacrées à la défense de son cas, près de 6 000 heures, équivaut à l'investissement de 1 million $ en consultations de toutes sortes.

L'Association canadienne-française de l'Alberta ne devrait-elle pas se faire un devoir d'appuyer M. Lefebvre dans ses démarches? D'après son président, M. Denis Tardif, l'ACFA a déjà tenté de se mêler à l'affaire en tant qu'intervenant. «Notre demande a été rejetée par la Cour d'appel, mais sur la force de l'argument de M. Lefebvre. M. Lefebvre s'opposait à la demande de l'ACFA d'intervenir parce qu'on voulait intervenir sur un raisonnement un peu différent du sien. Nous étions au courant de la décision de la Cour suprême dans la cause Mercure. On voulait plutôt faire un argument, selon la recommandation de nos avocats, qui portait sur l'article 15 de la Charte des droits et libertés; c'est-à-dire sur la question d'égalité. Alors on avait droit à l'utilisation du français devant les tribunaux et à la Législature, surtout sur une question d'égalité et non pas sur une d'autorité de la Législature de passer ou non des lois. C'est un angle qu'on considérait nouveau», d'affirmer M. Tardif en soulignant que l'ACFA est toujours prête à appuyer M. Lefebvre si ce dernier veut bien prendre en considération ce dernier argument.

Pour l'instant, Yvon Lefebvre est en attente de la décision de la Cour d'appel qui devrait remettre son jugement dans les prochains mois. S'il perd, la Cour suprême devra peut-être encore une fois trancher la question...



EDITORIAL

par Pierre Brault

Projet de Loi 41? Mort au feuilleton!

La présente session de la Législature albertaine sera très courte. Elle permettra de débattre le fameux projet de loi sur le changement des délimitations des différents comtés électoraux de la province et il semble que ce sera le seul projet de loi qui sera débattu. Cela signifie que tous les autres projets de loi au feuilleton de la Législature mourront de leur belle mort si le gouvernement ajourne immédiatement après.

Le projet de Loi 41 sur la gestion scolaire pour la communauté francophone de l'Alberta mourra donc au feuilleton. Il fallait s'y attendre, surtout après avoir pris connaissance des propos du Premier ministre Ralph Klein au cours de la campagne à la chefferie du parti conservateur, qui soutient que le projet de loi porte atteinte à la liberté des anglophones en ne leur permettant pas de fréquenter les écoles françaises. Pourtant, le nouveau ministre de l'Éducation, Halvar Jonson, avait déclaré publiquement lors de son assermentation, qu'il présenterait le projet de loi en troisième lecture à la reprise de la session.

Il est vrai qu'on en est quand même pas à une promesse près non tenue par un politicien. C'est devenu monnaie courante en politique.

M. Jonson a laissé à entendre qu'il voulait présenter le projet de loi sur la gestion scolaire lors de la session du printemps. Est-ce que ce sera un tout nouveau projet de loi? Est-ce que ce sera le projet de Loi 41 auquel on aura apporté quelques modifications pour répondre aux attentes de certains politiciens comme le PM Klein, qui démontre un manque d'ouverture évident face à la minorité de langue officielle?

Je suis loin d'être convaincu que le cabinet Klein présentera un tel projet de loi sur la gestion scolaire, surtout que les conservateurs travaillent d'arrache-pied pour redorer leur blason avant la tenue des prochaines élections. Il ne faut pas rêver en couleurs. Un tel projet de loi n'est pas matière à favoriser une réélection même si les citoyens ont bien d'autres raisons pour ne pas favoriser la réélection des conservateurs. Leur priorité présentement c'est l'état des finances publiques et Jim Dinning, le ministre des Finances, veut démontrer hors de tout doute que le présent gouvernement a la situation bien en main et qu'il prend les moyens pour mâter le déficit actuel.

L'ACFA provinciale et la Fédération des parents francophones de l'Aberta devront donc garder l'oeil grand ouvert et demander une rencontre avec le ministre de l'Éducation pour clarifier la situation et lui démontrer qu'ils n'ont pas l'intention de laisser aller le morceau aussi facilement que cela.

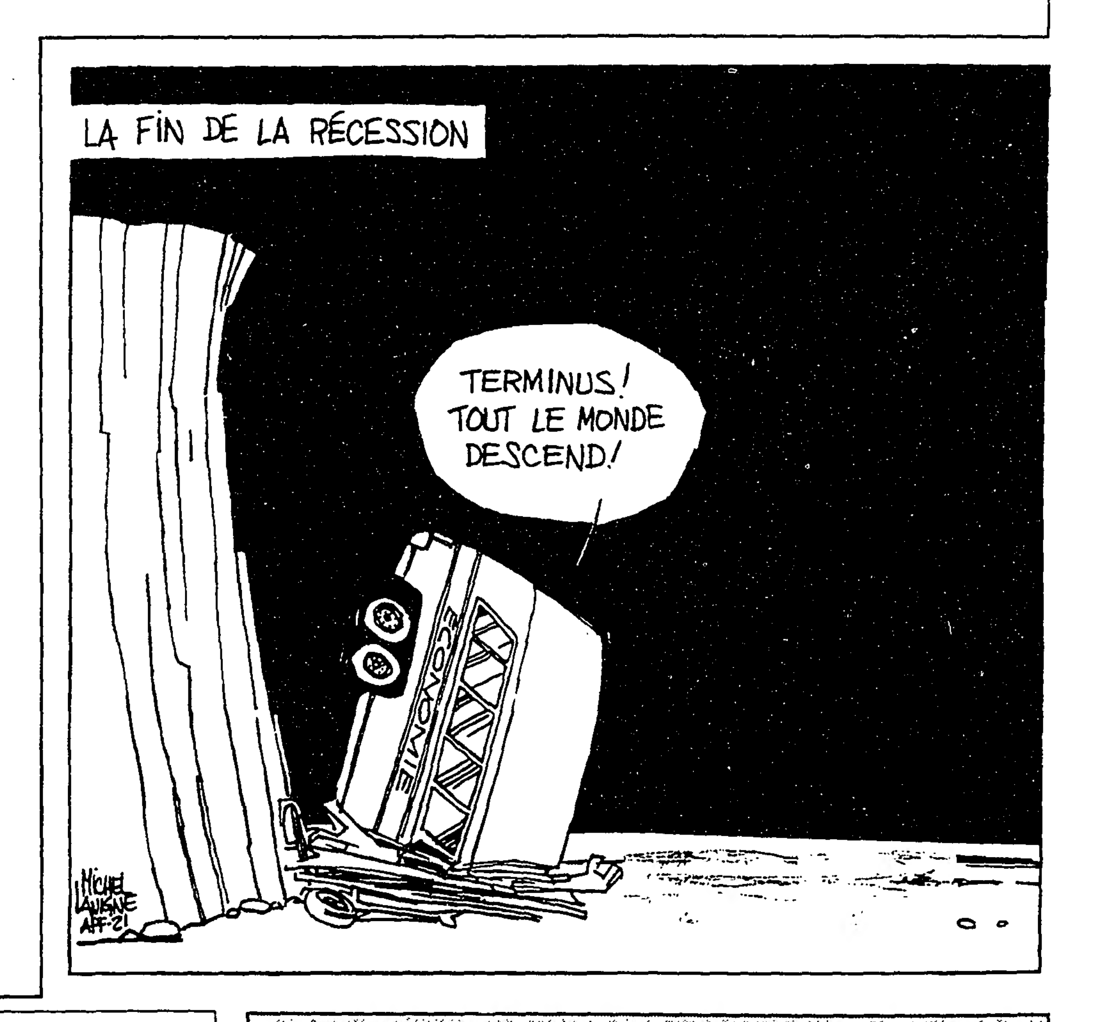
Nous avons des écoles françaises. Elles sont remplies et continuent de se remplir. On inaugurera deux nouvelles écoles en février et mars: l'école Père-Lacombe à Edmonton et l'école Voyageur à Medley. C'est bien beau, mais pour qu'elles répondent encore plus à nos besoins, encore faut-il que nous en ayons la gestion. Il nous faut une infrastructure collant à la réalité des années 1990 pour nous permettre de transmettre à nos enfants, à notre jeunesse, ce riche héritage que sont notre langue et notre culture françaises. Il faut aussi penser à une éducation post-secondaire pour pouvoir permettre à nos jeunes d'étudier à l'université en français sans avoir à s'expatrier. Il faut donner les moyens (financiers) à la Faculté Saint-Jean de diversifier ses programmes, ses options. Cela veut évidemment dire plus qu'un programme de Bac ès arts et de Bac en Éducation.

L'Éducation étant la clé de notre survie et de notre lutte continuelle contre l'assimilation, il faudra donc redoubler d'ardeur et faire des pressions encore plus fortes pour le respect de notre droit le plus élémentaire, celui d'obtenir une éducation dans notre langue. Il faut manifester notre encouragement et notre support aux parents de Lethbridge qui ont entrepris une lutte à finir avec les deux commissions scolaires locales pour obtenir une école française bien à eux.

Il faut aussi encourager les parents francophones de la région de Red Deer à se regrouper et à demander cette école qu'on semble prêt à leur donner.

Il faut demander à Francophonie jeunesse de l'Alberta d'intensifier ses efforts dans le dossier de l'éducation post-secondaire.

Seuls, on peut très peu, mais ensemble, on peut tout... même l'impossible!





LE FRANCO

OPSCOM

Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Correspondant national: Yves Lusignan
Journaliste: Carole Thibeault
Graphiste: Marc Vaillancourt

Le Franco est imprimé sur les presses de CENTRALWEB Colorpress, Edmonton, Alberta.

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta), T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581 Téléc.: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26 $ (TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75 $ (TPS incluse)
Hors Canada: 45,15 $ (TPS incluse)
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881
Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

Nous voulons votre opinion!

N.D.L.R. - Nous invitons nos lecteurs et nos lectrices à nous écrire pour nous donner différentes opinions sur les sujets qui les intéressent ou sur les éditoriaux du journal. Écrivez-nous. Soyez concis dans votre présentation et vos idées (max. 300 mots). Signez votre lettre et incluez votre numéro de téléphone. Nous publierons toutes les lettres signées, pourvu qu'elles respectent l'éthique professionnelle du journal.

COMMENTAIRE

Jeanne Sauvé n'est plus

Les Canadiens et les Canadiennes ont appris avec stupeur et regret la mort de Madame Jeanne Sauvé dans un hôpital de Montréal. Depuis lors, les personnes qui l'ont côtoyée, qui ont travaillé avec elle, qui ont appris à la connaître, à l'apprécier, n'ont cessé de lui rendre hommage et respect.

Il fallait entendre Jean-Noël Tremblay, durant l'émission du Point de mercredi dernier, qui a été son conseiller, son confident durant de nombreuses années, pour comprendre quelle grande dame elle était.

J'ai eu le plaisir et le privilège de la rencontrer et de faire une entrevue avec elle lors de son passage en Saskatchewan peu après sa nomination comme Gouverneur général du Canada. Elle se rendait alors visiter son village natal de Prud'homme en Saskatchewan.

Jeanne Sauvé avait une personnalité très intéressante et attachante. Elle était simple, était attachée à ses racines et à son pays. On la décrit comme une féministe avant-gardiste qui a su garder le juste milieu et qui, à certains moments était conservatrice, exemple: elle était contre l'avortement libre. Elle était féministe, mais pour ma part, je dis qu'elle était beaucoup plus féminine que féministe. Elle était fière d'être une femme mais n'en faisait pas un plat. Elle savait très bien, qu'étant devenue ministre dès son entrée en politique en compagnie de deux autres femmes; qu'étant devenue la première femme à accéder au poste de Président de la Chambre des communes et aussi le première femme à être Gouverneur général du Canada, elle ouvrait une voie aux femmes en politique, bien que d'autres femmes l'aient aussi fait bien avant elle.

Partout où elle a passé, elle y a laissé sa marque. Que ce soit comme ministre des Communications, Président de la Chambre ou Gouverneur général, elle a toujours été à l'écoute, a toujours cherché à innover, à améliorer. Elle s'ouvrait facilement à toute expérience nouvelle. N'a-t-elle pas redressé l'administration de la Chambre des communes et fait économisé des millions de dollars au Trésor. Grâce à elle, la Chambre des communes a maintenant sa garderie; grâce à elle aussi, l'administration du système parlementaire fédéral est très efficace et sert d'exemple à tous les pays démocratiques de par le monde.

Certains prétendront qu'elle était «snob», surtout lorsqu'elle est devenue Gouverneur général du Canada en 1984, mais il n'en est rien. C'est probablement tout le protocole qui entoure le représentant de la Reine d'Angleterre au Canada qui fait que certaines personnes pouvaient penser ainsi. Il fallait lui parler pour réaliser combien elle était simple, accueillante.

Ne s'est-elle pas attiré les foudres de certaines personnes à Ottawa pour avoir osé permettre aux citoyens et citoyennes d'avoir accès au parc qui entoure la propriété du Gouverneur général. Elle était une fille du peuple et voulait, malgré son titre, rester près du peuple.

Durant son terme comme Gouverneur général elle a aussi aidé la jeunesse à se faire une place dans la société canadienne et a même établi une fondation pour ce faire. Ayant milité durant de nombreuses années dans l'Action catholique, elle connaissait très bien les problèmes des jeunes.

Elle a aussi su faire sa place parmi les grands de ce monde, que ce soit en recevant Gorbachev, Reagan, le pape Jean-Paul II ou le président d'un pays du Tiers-Monde. Elle était à son aise, naturelle et dégageait véritablement un plaisir à accomplir toutes ces fonctions et à présider une foule d'activités non seulement au pays, mais à travers le monde.

Le Canada perd une GRANDE CITOYENNE. Madame Sauvé laisse en héritage, le courage, une foi inébranlable, l'espoir, le dévouement, la transparence qui l'ont accompagnée durant toute sa vie.

Pierre Brault

St-Paul

...suite de la page 2

rageux bénévoles. Il ne faut pas non plus oublier tout ceux qui ont travaillé aux nombreux bingos pendant l'année», a-t-il affirmé lors de la lecture de son rapport.

Le président de l'ACFA provinciale, originaire de St-Paul, est retourné dans son patelin pour l'occasion. Il a prononcé un discours où les statistiques du recensement de 1991 étaient mises bien en évidence: en dix ans le nombre de personnes ayant déclaré parler le français à la maison est passé de 29 000 à 20 000 en Alberta. Selon Denis Tardif, un investissement du gouvernement fédéral pour le développement d'institutions telles que des centres scolaires communautaires serait un grand atout. «Je pense qu'on est muni du désir de la force de continuer à oeuvrer à notre développement, a-t-il déclaré. Je pense qu'il faut aller chercher, aller puiser dans nos ressources humaines, aller puiser à l'intérieur de nous-mêmes pour continuer à se donner la fierté de parler français; et puis pousser davantage pour se donner les institutions qu'on a besoin. Il faut continuer à revendiquer auprès des gouvernements fédéral et provincial».

Après son intronisation dans la Compagnie des Cent-Associés Francophones (voir article en page 3), Lise Holeton a eu l'honneur de présenter la personnalité de l'année, Mme Yvonne Caouette. Mme Caouette s'est démarquée pour son dévouement envers les femmes abusées et violentées à la maison d'accueil Columbus House of Hope. Puisqu'elle était absente, son prix lui sera remis le 21 mars prochain dans le cadre de la cabane à sucre.

COURRIER DES LECTEURS

NOTE DE LA RÉDACTION - *Lors d'un reportage à la radio de Radio-Canada avec le Premier ministre Ralph Klein concernant la gestion scolaire pour les francophones, certaines déclarations, à l'effet que les commissions scolaires francophones pourraient être reconnues légalement par la loi scolaire pour gérer certaines inscriptions, ont suscité des réactions de la part de certains organismes. Nous reproduisons ici une lettre de Madame Anita Belzile, responsable du dossier de la gestion scolaire pour le Conseil régional d'éducation française (CREF) de la Rivière-la-Paix ainsi que la réponse de M. Marc Arnal, président de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA).*

LETTRE
Le 8 janvier 1993

M. Marc Arnal, président
FPFA

Cher Marc,
En ce début de la nouvelle année, il est propice de vous souhaiter, à vous et votre famille ainsi qu'à tous les membres du Bureau de direction et les employés de la FPFA, une année de joie, de prospérité, et de succès.
Depuis si longtemps nous travaillons main dans la main au développement de notre communauté francophone. Nous nous sommes toujours soutenus et entendus sur tous les principes de base.
Cependant, les événements des derniers jours nous posent de grandes inquiétudes. Est-ce l'intention de la FPFA d'appuyer un relâchement des critères inscrits à même la Charte en ouvrant les portes à la population estudiantine anglophone? Croyez-vous réellement que ce geste nous facilitera l'adoption du projet de Loi 41, et à quel prix? Est-ce pour cela que nous avons lutté toutes ces années?
Nous avons du mal à croire que la FPFA pourrait adopter un tel point de vue. Le CREF pour sa part, ne pourra certainement pas appuyer un tel point de vue.
Le CREF ne pourra jamais accepté de diluer le sens même de la Charte et de l'éducation minoritaire en risquant de faire de nos écoles francophones des écoles d'immersion. Les événements des dernières années en Alberta nous démontrent les résultats de ce genre «d'ouverture».
Il faut plutôt monter une campagne de sensibilisation massive envers notre population (y inclus notre Premier ministre).
Sachez que vous pourrez toujours compter sur notre appui pour tous vos projets qui serviront à l'épanouissement et à la croissance de notre population francophone en Alberta et au Canada.
Sincèrement,
Anita Belzile
Responsable du dossier gestion scolaire,
Conseil régional pour l'éducation française

RÉPONSE
Le 13 janvier 1993
Anita Belzile
Responsable
du dossier gestion scolaire,
CREF

Chère Anita,
En réponse à votre lettre du 8 janvier dans laquelle vous exprimez des inquiétudes face à certains de mes commentaires à la radio la semaine passée, je voudrais d'abord vous dire que la Fédération est toujours fermement engagée au développement d'un système d'éducation qui puisse répondre aux besoins éducatifs des francophones de la province et qui s'inscrit dans une stratégie de développement de la communauté francophone au sein de la société albertaine.
Mes commentaires ne visaient nullement à favoriser une politique qui ouvrirait toute grande les portes à la population estudiantine anglophone. Ils s'inscrivaient plutôt dans un processus de réflexion que nous avons entamé lors d'une réunion du «Groupe de travail sur la mise en oeuvre de la gestion scolaire» au ministère de l'Éducation, et qui avait pour but d'élaborer un protocole d'admission conforme à la Charte mais qui permettrait, à l'occasion, d'aller au-delà de

...suite en page 7

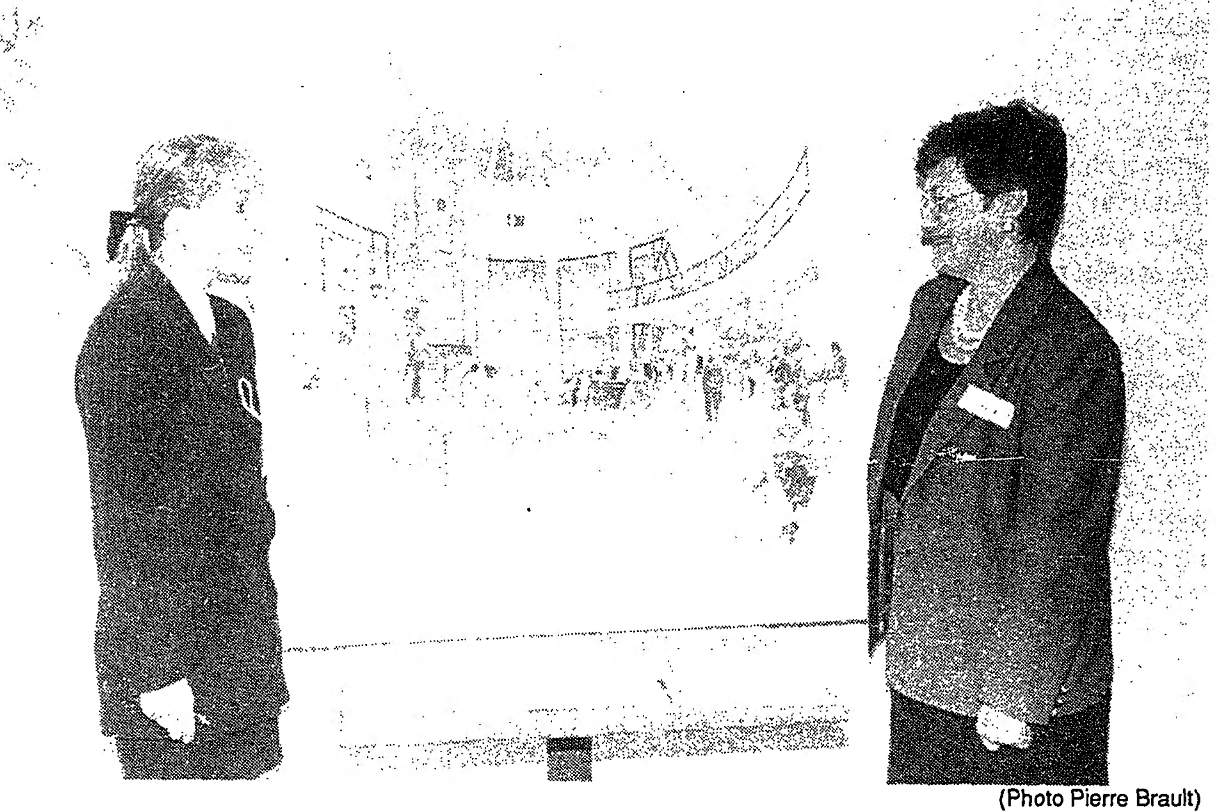
• Priorité

Développer un programme d'auto-financement

PIERRE BRAULT

EDMONTON - C'est en présence d'une quarantaine de personnes que s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de la régionale de l'ACFA d'Edmonton, samedi dernier au Centre Marie-Anne-Gaboury. L'assemblée était présidée par Madame DeAne Lorieau.

On a aussi profité de l'occasion pour rendre hommage à Henri et Odette Lusson. Ces derniers ont, en effet, remis à l'ACFA régionale d'Edmonton, le terrain sur lequel est bâti le Centre de plein air Lusson tout près de Clyde au nord d'Edmonton. Ce centre accueille, durant les vacances d'été, des centaines de jeunes francophones et francophiles qui veulent vivre des vacances en français. Madame Huguette Hébert, présidente du comité de direction du CPAL, a rappelé quelques faits fort intéressants concernant l'implication du couple Lusson tant durant la construction, que pour l'entretien du camp. Puis la responsable du dossier CPAL au bureau de direction, Madame Renée Rivard a présenté une plaque-souvenir à monsieur et madame Lusson. Avec toute la simplicité qu'on lui connaît, Henri Lusson a remercié brièvement les gens pour cette marque d'appréciation et de reconnaissance.



(Photo Pierre Brault)

DeAne Lorieau, ex-présidente de la régionale de l'ACFA d'Edmonton s'entretient ici avec la nouvelle présidente Madeleine Mercier, devant la maquette du hall d'entrée du nouveau centre communautaire LA CITÉ qui sera construit dans le quartier Bonnie Doon à Edmonton.

La Cité

Madame Christiane Spiers, qui représentait le comité du Centre communautaire d'Edmonton a fait un court rapport des activités de la dernière année. Elle a expliqué que le comité avait fait beaucoup de lobbying surtout auprès de la ville d'Edmonton et de la Commission scolaire des écoles catholiques d'Edmonton dans le but d'obtenir le terrain de l'école St-Thomas d'Aquin situé sur la rue Marie-Anne-Gaboury (91e Rue).

Elle a aussi annoncé que le Secrétariat d'État avait accepté de financer 25% du coût total de l'achat du terrain. Le financement se fera en trois versements annuels dont l'un en mars prochain. L'entente entre le SEC et le comité devrait être signée d'ici quelques semaines.

Selon Madame Spiers, la contribution du SEC permettra d'amorcer des démarches pour obtenir une hypothèque et une campagne de prélèvement de fonds auprès de la communauté francophone d'Edmonton. Le complexe francophone portera le nom de «LA CITÉ». Elle a aussi dévoilé une maquette artistique du hall d'entrée qui a attiré l'attention de nombreux participants.

Le Festival du Patrimoine

La participation des francophones au Festival du Patrimoine a de nouveau été remise en question au cours de l'assemblée. Madame Madeleine Mercier, la trésorière, a mentionné que la participation à ce festival multiculturel demandait beaucoup d'énergie de la part des bénévoles, qui sont parfois difficile à trouver à ce moment-là de l'année. De plus, il semble très difficile de faire un profit avec cette activité (5 810$ de déficit en 1992). On peut donc s'attendre à ce que les francophones soient absents du Festival du Patrimoine en 1993.

Statuts et règlements

Au cours de l'assemblée, Richard Barrette, du Secrétariat provincial de l'ACFA, a été invité à présenter les changements aux statuts et règlements de la régionale pour qu'ils soient conformes avec ceux de l'ACFA provinciale.

Nouveau bureau de direction

Les participants ont élu un nouveau bureau de direction qui sera présidé par Madeleine Mercier. Louisette Villeneuve est la vice-présidente et les trois directeurs sont Renée Johnson, Jean Patenaude et André Boudreau. La nouvelle trésorière est Colette Houle et la secrétaire Sylvie Bergevin.

Priorités

Dans une entrevue accordée au journal la nouvelle présidente a déclaré qu'elle voulait rendre la régionale plus accessible aux membres. Elle veut lui donner plus de visibilité, la rendre plus vivante et rendre les membres fiers d'appartenir à la régionale d'Edmonton. «Je veux développer un programme d'auto-suffisance, d'auto-financement, car

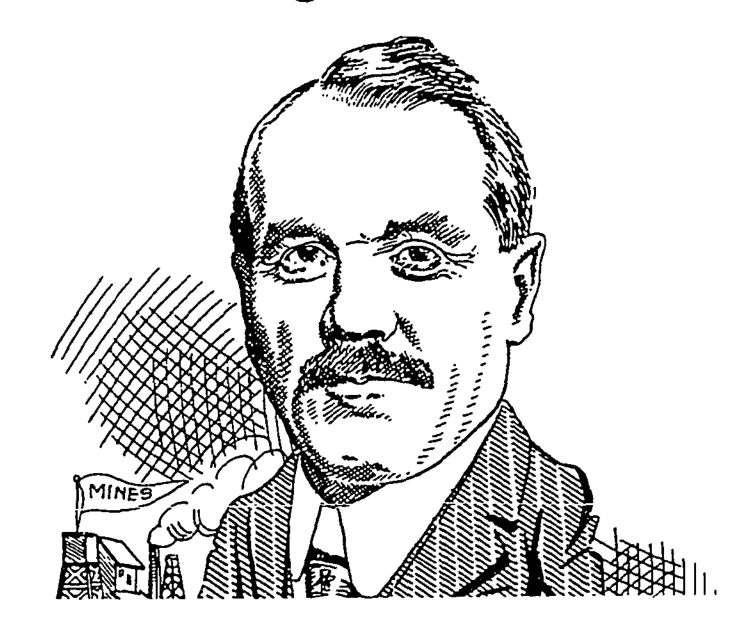
...suite en page 8

ARTS ET SPECTACLES

La courte biographie d'un grand homme

ISABELLE GAGNON

EDMONTON - Au nord de Girouxville se trouve un village qui s'appelle Jean-Côté. Mais qui donc était Jean Côté? Un pionnier qui a connu les débuts de l'Alberta? Un politicien? Il semble que l'histoire a quelque peu oublié ce grand homme. Heureusement, une biographie parue dernièrement vient nous en dresser un portrait chaleureux et sympathique.



Le Sénateur Jean Léon Côté: Pionnier, arpenteur et législateur est un livre bilingue publié à compte d'auteur. Et cet auteur n'est nul autre que M. Jean G. Côté, le fils de l'honorable J.L. Côté.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'auteur sait éviter les longueurs inutiles : la biographie en elle-même ne compte qu'une trentaine de pages! Néanmoins, M. Côté nous présente un produit fini sans prétention, mais léché et bien ficelé.

En effet, il a su rendre la lecture de son livre fort agréable. Par exemple, on a le plaisir de découvrir, à la fin de la biographie, des photographies et des documents d'époque. De plus, en relatant, outre des détails historiques, quelques-uns de ses souvenirs d'enfance, l'auteur a donné à son texte une touche personnelle rafraîchissante.

Jean Léon Côté est né en 1867 dans le comté de Charlevoix au Québec. Après un premier séjour dans l'Ouest canadien en 1886, il devait devenir arpenteur-géomètre du Dominion; député libéral à la Législature albertaine; ministre des Mines, des Chemins de fer et des Téléphones; secrétaire provincial, président-fondateur du Conseil des Recherches de l'Alberta; et sénateur sous W.L. MacKenzie King. Pour M. E.J. Hart _ qui signe l'avant-propos du livre _ J.L. Côté a également été «... une personne qui s'est vouée à préserver ce qu'elle pouvait d'une culture et d'une langue qui ont joué un rôle clé au début de l'histoire de l'Alberta.»

Peu après la mort de Jean Léon Côté, le 24 septembre 1924, une résolution adoptée par le Conseil des Recherches de l'Alberta disait entre autres que :«Le décès du sénateur Côté constitue une grande perte pour la province de l'Alberta ainsi que pour l'Ouest canadien. Avec le temps, on s'en rendra compte de plus en plus.»

Malheureusement, au lieu d'une juste reconnaissance, le temps amène parfois l'oubli. Toutefois, il arrive aussi que le temps arrange les choses. Ce bel hommage de M. Jean G. Côté pour son père en est un heureux exemple.

Lettre

...suite de la page 5

ces critères lorsque jugé acceptable ou nécessaire par les autorités scolaires francophones.

En effet, dans la plupart des écoles francophones de la province, force nous est de reconnaître qu'il se pratique déjà des exceptions aux critères inscrits à même la Charte, exceptions qui s'expliquent raisonnablement par les différences socio-démographiques et régionales qu'il y a à travers la province.

Ce dont il était question, c'est tout simplement d'un mécanisme qui permettrait aux Autorités de gérer les inscriptions selon leurs conditions locales et de façon à assurer toujours l'intégrité du système, selon la responsabilité légale des commissaires.

J'espère que mes remarques serviront à rétablir certaines perceptions concernant mes récents commentaires à la radio.

Veuillez agréer, chère Anita, l'expression des mes meilleurs sentiments.

Marc Arnal
Président FPFA

Nous vous invitons à nous donner votre opinion sur le sujet en écrivant une lettre ouverte d'environ 300 mots, qu'il nous fera plaisir de publier. Veuillez signer votre lettre et nous donner votre adresse et votre numéro de téléphone.

Regard sur nos défis



LE 6e COLLOQUE DE LA FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE L'ALBERTA

les 5 et 6 mars 1993 au Inn on 7th à Edmonton, Alberta (10001 107 rue)

PROGRAMME PRÉVU

VENDREDI LE 5 MARS:

19H00 - 20H00: L'inscription
20H00: Ouverture et mot de bienvenue
20H15: Conférenciers:
M. Yvon Mahé, directeur général de la Commission scolaire de St-Isidore
Connaissez-vous l'anomie, source de force ou de culpabilité chez les francophones?

M. Armand Bédard, directeur de la recherche de la Commission nationale des parents francophones
La famille francophone de l'an 2000

Réception vin et fromage

SAMEDI LE 6 MARS:

7H30 - 8H30: Déjeuner en commun (gratuit pour tous les participants et leurs enfants)

8H30 - 9H00: Accueil et Inscription

9H00 - 10H15: Table ronde sur la gestion scolaire avec Denis Tardif et Marc Arnal
Où en sommes-nous avec la gestion scolaire? suivi d'une période de questions.

10H30 - 12H00: Choix d'ateliers suivants:

- Mieux comprendre l'analphabétisme, par Bruno Ouellette - psychologue
- Les défis et avantages des classes jumelées, par Cécile Bonnard - conseillère pédagogique
- Mariages exogames: À quoi s'attendre en éducation française, par Yvon Laberge, - consultant
- Les ententes fédérales/provinciales en éducation, représentant du Ministère de l'éducation
- Le préscolaire au plan provincial - partage et discussions
- L'estime de soi chez les enfants, par France Savard - consultante
- Présentation du film «Xénofolies», par l'Association multiculturelle francophone de l'Alberta

12H00 - 13H30: Dîner, suivi de la remise des prix de l'année
13H30 - 15H00: Répétition des ateliers
15H15 - 16H30: Assemblée générale annuelle

HÉBERGEMENT:Les participants sont responsables de leur hébergement. Pour réserver une chambre, communiquez avec le Inn on 7th au 1-800-661-7327 en mentionnant que c'est pour le Colloque de la FPFA. Prix réduit ($59 pour chambre simple ou double) si réservée **avant le 19 février. Après cette date, la disponibilité des chambres n'est pas assurée.**

S.V.P. Veuillez retourner ce formulaire d'inscription avec votre chèque, le plus tôt possible, à l'adresse suivante: FPFA, 8925 - 82 avenue, #205 - Edmonton, Alberta T6C 0Z2

INSCRIPTION: inclut: vin et fromage, ateliers, déjeuner, dîner et service de garderie

NOM:________________
Tél.résidence:__________ Tél:travail:__________
ADRESSE:________________
VILLE:__________ CODE POSTAL:__________

assistez-vous en qualité de (cochez un seulement)
Observateur ☐
Délégué(e) ☐ __________
(nom du comité ou association)

INSCRIPTION: $40,00 avant le 19 février
$60,00 après le 19 février

S.V.P. inclure un chèque payable à la Fédération des parents francophones de l'Alberta

J'INCLUS LES FRAIS D'INSCRIPTION ________

J'ASSISTERAI AU DÉJEUNER DU SAMEDI MATIN OUI ☐ NON ☐

J'AMÈNERAI ______ ENFANTS AU DÉJEUNER

SERVICES DE GARDERIE (Société des étudiants en pédagogie de la Faculté St-Jean)

Un service **gratuit** de garderie sera disponible

J'amènerai_____ enfants, âges:_____,_____,_____,_____,_____

vendredi soir: 18h30 à 23h00 oui ☐ non ☐
samedi (jour) 8h00 à 17h00 oui ☐ non ☐

• *Animation culturelle*

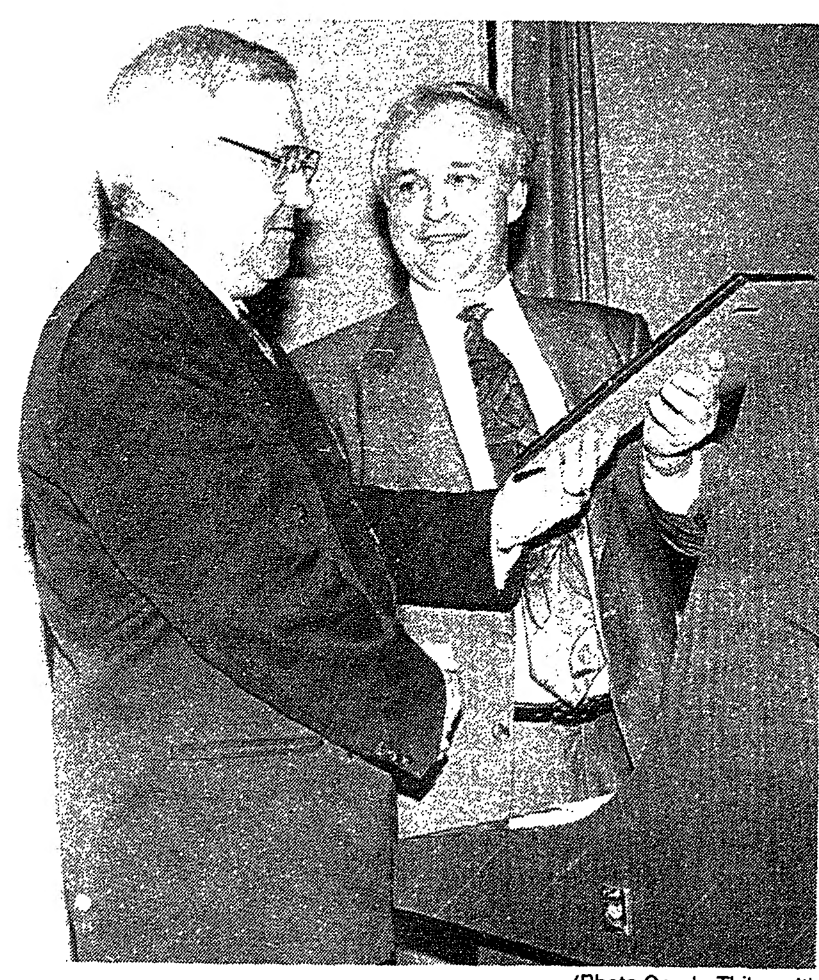
Importance de l'implication des parents

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- «Je suis venue chercher plus d'idées ici en un jour que j'aurais trouvé en lisant pendant une semaine ou deux. J'ai découvert des ressources que je n'avais pas avant. Pour moi, c'est inestimable!», de déclarer Line Martel, coordonnatrice culturelle à l'école Sainte-Anne de Calgary, au sortir du colloque portant sur l'animation culturelle dans les écoles francophones. Ce colloque, présenté par la Fédération des parents francophones de l'Alberta, se tenait à Edmonton en fin de semaine dernière.

Quelque 70 enseignants, directeurs d'écoles et de commissions scolaires, parents, étudiants, coordonnateurs culturels et représentants du ministère de l'Éducation, ont participé à cette fin de semaine de ressourcement dont le but premier était de faire ressortir l'importance d'une bonne relation école/communauté.

Les participants ont eu la chance d'avoir des conférenciers très connaissant dans le domaine. Que ce soit France Levasseur-Ouimet ou Frank McMahon, tous deux chargés de cours en sciences de l'éducation à la Faculté Saint-Jean, ou Claudette Tardif, vice-doyen de la Faculté, ou encore Raymond Lamoureux, assistant directeur au Language Services Branch, ils ont tous insisté sur l'importance de l'implication des parents dans le volet culturel de l'éducation de leurs enfants, tant à l'école qu'à la maison. Un tant soit peu, il se sont tous penchés sur la définition de la culture afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des élèves et de les inciter à conserver la langue française comme langue d'usage.



(Photo Carole Thibeault)

Georges Arès, directeur général de l'ACFA, a souvent été aux côtés de Raymond Poirier (de profil) lors de diverses revendications. M. Arès a profité de l'occasion pour lui remettre une plaque en guise de remerciement et de signe d'amitié.

Quant à Raymond Poirier, invité spécial et président sortant de la Commission nationale des parents francophones, il s'est dit heureux de voir qu'un tel effort soit mis sur l'animation culturel. «Quand j'ai su que vous alliez parler de culture dans l'école, j'ai trouvé ça encourageant parce que vous mettez en évidence deux choses: premièrement, vous mettez en évidence que l'école française est différentes; deuxièmement, vous reconnaissez qu'il faut un partenariat entre les professionnels de l'éducation et les parents», affirmait-il lors de son discours.

Après une courte rétrospective de la bataille incessante des parents pour l'obtention de leurs droits au Canada, M. Poirier a également étalé les nombreux défis auxquels ces mêmes parents ainsi que les éducateurs devront faire face dans les prochaines années. «Le gros challenge, et ça vaut aussi pour les Anglais, c'est de préparer nos jeunes pour le prochain siècle avec moins de cash!».

Enfin, la journée de samedi s'est terminée par un partage des expériences entre les participants. Chez les coordonnateurs culturels, qui ont pour tâche de veiller à la vie sociale et culturelle dans leur école, cette partie du colloque a été des plus profitables. «J'avais besoin d'aller chercher de nouvelles idées et d'analyser les miennes... parce que je me sentais isolée dans mon coin», ajoutait Lina Cloutier, coordonnatrice culturelle à l'École du Sommet de St-Paul.

Même chez les représentants du ministère de l'Éducation, on a admis que ce colloque a été des plus enrichissant. «Ça a été une très bonne journée. Tout le monde accepte, y compris les gens du ministère, que la programmation culturelle est une composante essentielle de l'éducation française», de conclure Gérard Bissonnette, directeur général du Language Services Branch.

ACFA Edmonton

...suite de la page 6

on a eu le message très clair qu'il y aura encore des compressions budgétaires au Secrétariat d'État de l'ordre de 10%, ce qui représente un montant d'argent assez important pour la régionale».

À ce propos, elle a mentionné que le nouveau bureau de direction aura l'esprit et surtout l'oeil ouverts afin de faire face à toutes éventualités. «Il y a certaines avenues qui s'offrent à nous et nous les considérerons très sérieusement. À ce moment-ci», d'ajouter la présidente.

Madeleine Mercier veut aussi voir le programme de gestion des bénévoles continuer. «Il faut que les bénévoles se connaissent, mentionnait-elle et connaissent aussi leur force. Il faut que nous sachions jusqu'à quel point nos bénévoles sont disponibles; combien d'heures ils veulent consacrer au service de la régionale». Elle veut améliorer la qualité des services en se servant de «gains de productivité», une nouvelle expression qui sera employée à outrance au cours des prochaines années au Canada, surtout avec la relance économique en cours.

Un partenariat pour un environnement sain

CAROLE THIBEAULT

EDMONTON- C'est dans le cadre de la Semaine du développement international, qui se déroulait du 25 au 30 janvier dernier, que Mme Fifi Benaboud d'Algérie est venue visiter la province de l'Alberta et le Yukon. Mme Benaboud fait partie d'une délégation de quatre personnes de pays francophones du Sud qui ont été invitées par le Caucus des affaires internationales du Réseau canadien de l'Environnement à venir rencontrer la population et divers groupes environnementaux canadiens.

Mme Benaboud fait partie de l'association Femmes, environnement et développement. Ce groupe, créé il y a plus d'un an, veut sensibiliser les femmes de l'Algérie aux problèmes environnementaux et leur faire prendre conscience du rôle primordial qu'elles ont à jouer dans l'éducation environnementale de leurs enfants. L'association lutte également contre les inégalités sociales et pour une meilleure interaction socio-économique.

C'est aussi par l'intermédiaire de Femmes, environnement et développement que Mme Benaboud a participé à la Conférence des Nations-Unies sur l'environnement et le développement qui se tenait à Rio de Janeiro au Brésil, en juin dernier. Elle se dit très déçue des répercussions de ce Forum global étant donné que rien n'a été entrepris depuis. Elle perçoit tout de même un côté positif de cet événement mondial: «Il y a eu beaucoup de contacts entre les différents groupes environnementaux de la planète, dit-elle. Ça c'est une bonne chose car ça peut amener des actions communes».

Au cours de sa tournée en Alberta et au Yukon, Fifi Benaboud a rencontré de nombreux organismes environnementaux. Avec eux, elle a pu examiner les moyens que nous utilisons au Canada pour protéger notre environnement et ainsi voir quels sont ceux qui pourraient être applicables dans son pays.

Mme Benaboud trouve important de prendre contact avec les populations du Nord car, selon elle, ce sont ces relations qui développeront un partenariat entre les différents pays de la Terre et qui donneront un environnement plus sain à nos enfants.



Le Club des Pionniers dit merci!

NOELLA FILLION

DONNELLY- À l'occasion de sa rencontre communautaire, le Club des Pionniers de Connelly a voulu reconnaître le travail de Shirley Martel et d'Yvonne Boissonneault. Madame Martel (à gauche) a siégé 12 ans sur le conseil et a été présidente pendant 4 ans, de 1976 à 1992. Madame Boissonneault a siégé pendant 17 ans sur le conseil, de 1975 à 1992.

Les étoiles de la LNH

GUY SCHERRER

EDMONTON- Le match des étoiles de la Ligue nationale de hockey est prévu pour être disputé à Montréal le 6 février. Durant cette rencontre, les meilleurs joueurs des conférences Prince-de-Galles et Clarence-Campbell s'affronteront. Cette année c'est la 44ième fois que la L.N.H. présente un match d'étoiles.

Si on remonte dans le temps, on s'aperçoit que la première joute d'étoiles a eu lieu à Toronto en 1947. À cette époque le match d'étoiles opposait les vainqueurs de la coupe Stanley à une équipe formée des meilleurs joueurs des autres équipes. Cette rencontre était disputée au début de la nouvelle saison. Cette manière de faire dura jusqu'en 1968. En 1966, il y eu une petite modification au calendrier: la joute a été jouée à la mi-saison donc en 1967. En 1951 et 1952, on fit jouer deux équipes d'étoiles l'une contre l'autre. Pour ces 2 années il n'y eu pas de gagnants: en 1951 le compte était 2 à 2; en 1952, 1 à 1.

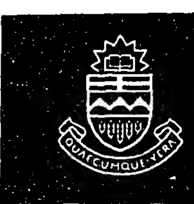
Ce n'est qu'en 1969 que le match a prit l'allure qu'on lui connaît aujourd'hui. De 1969 à 1974, les deux équipes en présence portaient les noms de Est et Ouest. Depuis 1975, les deux équipes portent les noms qu'elles ont encore aujourd'hui. En 22 matchs des étoiles, les joueurs de l'Est, soit la conférence Prince-de-Galles ont une fiche de 14 victoires, 7 défaites et un verdict nul. En 1979 et 1987, il n'y eu pas de joute d'étoiles, les rencontres ont été remplacées par des matchs opposant les étoiles de la L.N.H. aux Soviétiques.

Durant toutes ces années de rencontres entre les joueurs étoiles du hockey, des statistiques bien intéressantes se sont accumulées. Par exemple, aujourd'hui on sait que le joueur à avoir joué le plus de matchs d'étoiles est Gordie Howe avec 23; il est suivi de Franc Mahovlich avec 15 joutes d'étoiles. Ce même Gordie Howe est le joueur à avoir le plus d'assistances (9), le plus de points (19), le plus de buts en avantage numérique (6) et également le plus de minutes de pénalité (27). Il fut détrôné par Wayne Gretzky pour le plus grand nombre de buts: Gretzky (12), Howe (10).

Si on regarde les statistiques pour un seul match, on retrouve des noms que l'on connaît bien: le plus de buts, Wayne Gretzky, Mario Lemieux et Vincent Damphousse, avec chacun 4 buts. Le plus de points, Mario Lemieux (6).

Depuis les dernières années, les matchs sont beaucoup plus offensifs. Cela nous donne un pointage beaucoup plus élevé. En 1990, 19 buts ont été marqués. En 1991 et 1992, les joueurs ont inscrit 16 buts au tableau indicateur. Ce genre de rencontre est très spectaculaire, c'est du grand hockey. Il reste à voir ce que nous réserve ce 44ième match des étoiles de la L.N.H.

OFFRES D'EMPLOIS



University of Alberta
Edmonton

Professeur Adjoint
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures à un poste de professeur adjoint en langue et littérature françaises. Ce poste ouvre la voie à la permanence.

Responsabilités premières: littérature et civilisation françaises
Responsabilités secondes: langue française

Qualifications:
Doctorat (ou l'équivalent).

La personne sélectionnée entrera en fonction le ler juillet 1993. Le traitement varie de 40,035$ à 49,423$ (échelle 1992-93) selon la formation et l'expérience.

Faculté de langue française au sein d'une Université de langue anglaise, la Faculté Saint-Jean offre des diplômes de BA, de BEd, de BSc et de MEd.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 15 avril 1993 à:

J.A. Bour, Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures des autochtones, des femmes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

CNRC-NRC

Principal organisme de R et D du Canada, le CNRC aide ses partenaires industriels à mieux s'équiper pour s'attaquer aux marchés mondiaux. L'Institut de biotechnologie des plantes du CNRC est en quête de ces rares éléments de valeur qui nous aideront à perpétuer notre réputation d'excellence.

Agent des services à la clientèle
(Saskatoon, Saskatchewan)
Terme de deux ans.

VOTRE DÉFI

L'agent des services à la clientèle se rapportera au chef, Activités commerciales et extérieures, et jouera un rôle clé dans les rapports entre l'Institut et les clients et dans les services rendus aux clients. Le/la titulaire doit se tenir au courant des composants, des associations et des activités de la clientèle de l'Institut dans les milieux de l'industrie, des universités et du gouvernement; établir et tenir des bases de données informatiques des contacts de l'Institut et les produits de recherche; aider le chef, Activitiés commerciales et extérieures, à élaborer et à négocier les contracts avec les clients de l'Institut; collaborer avec le peronnel et les clients de l'Institut à l'élaboration de propostitions de projet pour des clients potentiels, y compris la préparation de plans de travail, d'échéanciers et de prévisions des coûts; soutenir l'exécution du Plan d'activités extérieures de l'Institut en participant à la rédaction de brochures et aux efforts de communication avec les clients et en assistant à certains événements organisés au Canada; et collaborer à la planification d'événements spéciaux.

VOS COMPÉTENCES

Baccalauréat ou une maîtrise en science ou en chimie biologique connexe aux plantes. Expérience approfondie et démontrée dans un milieu de R et D et une certaine expérience dans des fonctions de recherche de clients dans le secteur privé. Expérience en informatique, particulièrement des logiciels de tableur et de bases de données. Connaissance de la science des plantes et de la chimie organique ou biologique. Connaissance des activités de l'Institut et une compréhension du marché dans lequel évolue l'Institut. Avoir une connaissance de l'industrie de la biotechnologie au Canada. Avoir une connaissance des logiciels de traitement de texte, de tableur et de gestion de bases de données. Avoir une connaissance des pratiques de marketing. La connaissance de la langue anglaise est essentielle. Une enquête de sécurité sera requise.

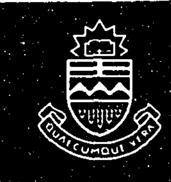
ÉCHELLE DE TRAITEMENT : De 37 809 $ à 42 185 $ par année.

Pour en savoir davantage, acheminez votre curriculum vitae avant le 15 février 1993, en indiquant le poste et le numéro de référence PB-92-03.ELFA à : la Section du recrutement et de la dotation, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6.

Le CNRC souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi.

This information is available in English.

Conseil national de recherches Canada — National Research Council Canada — Canada



University of Alberta
Edmonton

Professeur Adjoint
Faculté Saint-Jean

La Faculté Saint-Jean sollicite des candidatures à un poste de professeur adjoint en sciences biologiques. Ce poste ouvre la voie à la permanence.

Responsabilités:
Enseignement de cours de premier cycle pour les programmes de BSc et de BEd/BSc.

Qualifications:
Doctorat (ou l'équivalent).

Sous réserve d'approbation budgétaire, la personne sélectionnée entrera en fonction le ler juillet 1993. Le traitement varie de 40,035$ à 49,423$ (échelle 1992-93) selon la formation et l'expérience.

Faculté de langue française au sein d'une Université de langue anglaise, la Faculté Saint-Jean offre des diplômes de BA, de BEd, de BSc et de MEd.

Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec les noms de trois répondants et doit être transmise au plus tard le 15 avril 1993 à:

J.A. Bour, Doyen
Faculté Saint-Jean
University of Alberta
8406, rue Marie-Anne Gaboury
Edmonton, Alberta
T6C 4G9

University of Alberta respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Elle encourage les candidatures des autochtones, des femmes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

65 ans d'amour et de fidélité

ALINE L'HEUREUX-CÔTÉ

LAC LA BICHE- «La mesure de l'amour, c'est d'aimer sans mesure». Aimer sans mesure comme l'ont fait Émile et Gladys Plamondon pendant 66 années de mariage.

C'est à Plamondon, le 30 décembre 1926, dans la petite église (maintenant le musée de Plamondon) qu'ils se sont unis par les liens du mariage. Le père O. Desrocher leur donne la bénédiction nuptiale. Gladys est la fille de Séméon et Melinda Gagnon; Émile, le fils du «Père Jos» et Matilda Plamondon.

Quelques années plus tard, ils achètent un «homestead» à cinq milles au nord du village et ils y habitent pendant une cinquantaine d'années.

Les travaux de la maison et de la ferme sont ardus mais une vie féconde est récompensée.

À travers les temps, ils s'impliquent dans la vie paroissiale et communautaire. Émile étant à la fois membre du choeur de chants, membre de la Caisse populaire, de l'ACFA (depuis ses débuts), directeur de la Co-op, commissaire des écoles, etc., et joueur de violon par excellence. Gladys est membre des Dames chrétiennes mais c'est surtout auprès de sa famille de neuf enfants qu'elle consacre tous ses jours. En plus, maintes et maintes fois les gens ont goûté à ses repas gastronomiques.



Émile et Gladys Plamondon lors de leur 65ième anniversaire de mariage.

Malgré les exigences de la vie et les larmes versées, tous les deux ont su garder dans leur foyer un sens de l'humour et un grand amour pour la famille et la musique. Aujourd'hui comme autrefois, ils demeurent fidèles à leur foi et à leur langue, le français.

Ceci était très évident lorsque, le 15 août 1992, Émile et Gladys ont célébré leur 65e anniversaire de mariage, entourés d'une famille comptant 113 membres et quelques invités spéciaux: 8 enfants: Valentine, Roland, Louis, Aline, Dianne, Jérémie, Sylvia, Charles accompagnés de leurs conjoints; 32 petits-enfants; 45 arrière-petits-enfants. L'occasion était encore plus spéciale car Dianne (fille d'Émile et Gladys) et sa famille sont venues directement de Paris (France) pour participer à la fête.

La célébration de ce 65e anniversaire de mariage a eu lieu sur le terrain de camping de la famille, «Holiday Haven», situé au bord du Lac La Biche.

La cérémonie a débuté avec des lectures et des cantiques lus et chantés en français et en anglais. Émile a joué l'Ave Maria de Schubert sur son violon. On a ensuite dévoilé un monument dédié à Émile et Gladys: un témoignage d'amour de la part des petits-enfants et des arrière-petits-enfants en reconnaissance des années de dévotion que leur montraient leurs grands-parents.

Par la suite, les invités se sont régalés d'un repas de roi et se sont amusés d'une soirée remplie de musique et de chansons.

«C'est par la grâce du Bon Dieu que nous avons eu toutes ces années ensemble», déclaraient Émile et Gladys. Gladys est âgée de 80 ans et Émile de 84 ans. Ils habitent au Pioneer Villa à Plamondon.

Indian and Northern Affairs Canada — Affaires indiennes et du Nord Canada

Janvier Indian Band no 470

Notice of Referendum on Treaty Land Entitlement Agreement

Take notice that a referendum will be held to obtain the agreement of the majority of the electors of the Janvier Band of Indians to assent to the treaty land entitlement agreement ("the agreement") and to authorize and direct the chief and councillors of the band to execute this agreement, and that;

The question to be submitted to the electors by secret ballot is:

> Do you approve and accept the terms and conditions of the Treaty Land Entitlement Agreement and the benefit flowing therefrom for the use and benefit of the Janvier Band and for each of its members and authorize and direct the Chief and council of the Janvier Band to sign the agreement, substantially in the form annexed to the notice dated January 18, 1993, as exhibit #1, in respect of the land provisions of Treaty #8 and do you authorize the Chief and council of the Janvier Band to undertake all activities necessary to implement the Treaty Land Entitlement Agreement;

The electors may vote between the hours ot 9:00 o'clock in the forenoon (0900) to 7:00 o'clock in the afternoon (1900) on February 18 and 19, 1993, at the following polling stations located in the Province of Alberta;

The Janvier Band administration office located at Janvier.

The Athabasca Tribal Corporation, 9206 McCormack Dr., Fort McMurray, Alberta.

Indian Affairs office, 6th floor, Canada Place, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta.

And further take notice that a list of electors will be posted at each of the above locations and at the the Friendship Centre, Fort McMurray, Alberta and at the Post office at Lac la Biche, Alberta on the 18th day of January, 1993 and that:

any electors may apply to the electoral officer no later than 4:30 P.M. on February 15, 1993 to have the list revised on the grounds that;

a) The name of an elector has been omitted therefrom;
b) The name of an elector is incorrectly set out therein; or
c) The name of a person not qualified to vote is included therein.

Dated at Edmonton this 18th day of January, 1993.

Electoral Officer

Application by an elector for revision of the list of electors may be made to Roger Cardinal, Electroral Officer at Indian and Northern Affairs Canada, 630 Canada Place, 9700 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4G2, Telephone (403) 495-2080.

Canada

Affaires indiennes et du Nord Canada — Indian and Northern Affairs Canada

AVIS

La bande idienne Janvier no 470

Avis d'un référendum sur une entente relative à la revendication fondée sur des droits fonciers issus d'un traité

Veuillez prendre avis qu'un référendum aura lieu en vue d'obtenir l'assentiment de la majorité des électeurs de la bande indienne Janvier pour sanctionner l'entente relative à la revendication fondée sur des droits fonciers issus d'un traité («l'entente») et pour donner l'autorisation et prescrire au chef et au conseil de la bande de mettre cette entente en oeuvre:

Les électeurs devront répondre par vote secret à la question suivante:

> Approuvez-vous et acceptez-vous les termes et conditions de l'entente sur la revendication fondée sur les droits fonciers issus d'un traité et les avantages qui en découlent pour l'usage et le bénéfice de la bande Janvier et pour chacun de ses membres: et donnez-vous l'autorisation et prescrivez-vous au chef et au conseil de la bande Janvier de signer l'entente décrite en grande partie dans la forme annexée à l'avis daté du 18 janvier 1993. pièce n°1, conformément aux dispositions sur les droits fonciers issus d'un traité et autorisez-vous le chef et le conseil de la bande Janvier à entreprendre toutes les activités nécessaires à la mise en oeuvre de l'entente sur la revendication fondée sur des droits fonciers issus d'un traité?

Les électeurs peuvent aller voter de 9h à 19h, les 18 et 19 février 1993 dans les bureaux de scrutin suivants situés dans la province de l'Alberta:

Le bureau adminsitratif de la bande Janvier à Janvier;

La corporation tribale d'Athabasca, 9206, chemin McCormack, Fort McMurray, (Alberta);

Le bureau des affaires indiennes, 6e étage, Place Canada, 9700, av. Jasper, Edmonton (Alberta);

Et veuillez en outre prendre avis que la liste des électeurs sera affichée à chacun des endroits susmentionnés et au centre d'acceuil de Fort McMurray, en Alberta et au bureau de poste de Lac la Biche, en Alberta à compter du 18e jour de janvier 1993, et que

tout électeur peut demander à l'agent d'élection, au plus tard le 15 février 1993 à 16h30, de modifier la lsite électorale pour une des raisons suivantes;

a) Le nom d'un électeur a été omis;
b) Le nom d'un électeur n'a pas été écrit correctement;
c) Le nom d'une personne n'ayant pas droit de vote a été inscrit.

Edmonton, le 18e jour de janvier 1993.

L'agent d'élection

Toute demande de révision de la site électorale peut être adressée à Roger Cardinal, agent d'élection, ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, 630, Place Canada, 9700 av. Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4G2. téléphone (403) 495-2080.

Canada

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Sainte-Anne
9810 - 165 Rue
Dimanche: 10h30

Saint-Thomas d'Aquin
8410 - 89 Rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

Base Militaire d'Edmonton
à la chapelle de Lancaster Park
Samedi: 19h

Bénévoles de l'année

LINA LABONTÉ



Reed et Géraldine Gauthier, bénévoles de l'année à Plamondon, en fête avec les autres membres de l'ACFA dans leur garage.

PLAMONDON- M. Charles Gaudet, président de l'ACFA régionale de Plamondon décrit ce qu'est un bénévole dans une communauté. Un bénévole, c'est une personnes qui donne son temps à la minute, qui donne et qui dédie son temps sans être demandé, qui a l'intérêt des autres ainsi que d'un organisme à coeur, qui prend l'avance et même l'initiative financière et qui, souvent, est bénit d'une famille et/ou partenaire également flexible, clairvoyant et acharné.

À Plamondon, il y a des bénévoles dédiés qui collent très bien à cette définition. Il y a par contre un couple spécial qui, depuis une vingtaine d'années, a toujours eu la francophonie à coeur et dans les tripes, qui contribue continuellement à la communauté.

Le 22 janvier dernier, l'ACFA de Plamondon a rendu hommage à Reed et Géraldine Gauthier. En plus de faire ce qui leur semble naturel de faire, Reed et Géraldine surpassent l'attente d'un bénévole.

Ils ont construit un grand garage sur leur ferme équipé de toutes les facilités, pouvant servir de mini-salle de rencontre. Le terrain se prête aussi largement au stationnement, comme terrain de jeux, et comme endroit pour les feux de camp, afin de regrouper les francophones, famille ou amis.

Reed et Géraldine ont la francophonie à coeur et c'est elle qui profite de leurs démarches. Félicitations!

Maîtrise en éducation à la Faculté St-Jean

EDMONTON- La Faculté Saint-Jean annonce qu'un programme de maîtrise en sciences de l'éducation vient d'être approuvé par le Bureau des gouverneurs de l'Université de l'Alberta. Cette maîtrise en langue et culture reconnaît le caractère unique de la Faculté Saint-Jean et reflète le rôle-clé qu'elle joue, à l'extérieur du Québec, au plan socio-culturel et éducatif.

Grâce à la structure multidisciplinaire du programme, les étudiants pourront approfondir le concept de culture et les relations de cette dernière avec la langue qui la véhicule. En outre, le programme abordera tout particulièrement la signification de ces connaissances quant au monde scolaire.

Le programme de maîtrise en sciences de l'éducation s'adresse aux personnes qui oeuvrent dans le domaine de l'éducation, soit dans les programmes d'immersion ou soit dans les écoles francophones en milieu minoritaire. Cette maîtrise comporte 48 crédits et offre deux voies possibles: l'une avec thèse, l'autre avec projet de recherche. La mise en place de ce programme est prévue pour le courant de l'année 1993.

Pour de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec Mme Claudette Tardif, Faculté St-Jean, 465-8700.

CN Exploration



Jack Peltier

La nomination de Jack Peltier de Calgary comme président et membre du Conseil d'administration de CN Exploration, la division pétrolière et gazière du CN, a été annoncée aujourd'hui par le président-directeur général du CN, Paul M. Tellier.

M. Peltier possède une vaste expérience du secteur pétrolier et gazier et des milieux financiers. Il a été co-fondateur et président-directeur général de la Unicorp Resources et des sociétés qui l'avaient précédée. Il a également assumé la présidence et direction générale de Prodeco Oil and Gas dans le milieu des années 1980. À titre d'expert-conseil indépendant durant les six dernières années, M. Peltier a oeuvré activement dans les milieux financiers et auprès de l'industrie pétrolière et gazière.



Semaine du 6 au 12 février 1993

Samedi

17h30 Le Téléjournal
18h00 Émission Jeunesse: Ici Ados Canada
19h30 Film: Descente
20h00 Sully rencontre
20h30 Métropolis
21h30 Rythme du monde
22h00 Le Téléjournal
22h22 Les nouvelles du sport
22h39 Télé-sélection: Un compagnon de longue date

Dimanche

17h00 Course destination monde
18h00 Le Téléjournal
18h10 Découverte
19h00 Surprise sur prise
20h01 Les beaux dimanches: Un même sang
21h33 Le dimanche
22h01 Dossier: Le défi amoureux
23h01 Le dimanche
23h05 Les nouvelles du sport
23h22 Le Clap
23h48 Ciné-Club: Le décalogue: tu ne seras pas luxurieux

Lundi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 Taquinons la planète
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Cormoran
22h00 La loi de Los Angeles
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h29 Politique fédérale
23h31 Second regard

Mardi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 Comment ça va?
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Montréal P.Q.
22h00 Un rêve en héritage
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h29 Millefeuille
23h59 Cinéma: L'Homme aux deux visages

Mercredi

17h00 Watatatow
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 L'enfer c'est nous autres
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Sous un ciel variable
22h00 Enjeux
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h29 Cinéma: Rive droite, rive gauche

Jeudi

17h00 Les aventures de Tintin
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Marilyn
19h30 À tout prix
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Scoop II
22h00 Tous pour un
22h30 Raison Passion
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h29 Cinéma: La boum

Vendredi

17h00 Les années coup de coeur
17h30 Les détecteurs de mensonges
18h00 ALBERTA CE SOIR
18h30 À communiquer
19h00 Les contes d'Avonlea
20h00 Le Téléjournal
20h25 Le Point
21h00 Les Grands Films: Un monde pour nous
23h00 CE SOIR EN REPRISE
23h29 Cinéma: Terminus



Semaine du 6 au 12 février 1993

Samedi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Thalassa
19h00 Sacrée soirée
20h30 Le cercle de minuit
21h35 Un peu de tout
22h00 Journal télévisé Suisse
22h30 Thalassa
23h30 Sacrée soirée
01h00 Radio France internationale

Dimanche

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 7 sur 7
19h00 Jamais sans mon livre
20h00 Ramdam
20h30 Le cercle de minuit
21h35 Dossiers de l'histoire
22h05 Journal télévisé Belge
22h35 7 sur 7
23h35 Jamais sans mon livre
00h35 Ramdam
01h05 Radio France internationale

Lundi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Mortel désir
19h00 Les huitièmes victoires de la musique
21h00 Les demoiselles de Concarneau
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Mortel désir
23h30 Radio France internationale

Mardi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Tell quel
19h00 Stars 90
20h45 Grand écran
21h30 Embarquement porte n°1
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Temps présent
23h30 Stars 90
01h15 Radio France internationale

Mercredi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Géopolis
19h00 Un médecin des lumières
20h30 Le cercle de minuit
21h30 Histoires courtes à dormir debout: Le secret d'Anémone
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Géopolis
23h30 Un médecin des lumières
01h00 Radio France internationale

Jeudi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Faut pas rêver
19h00 Envoyé spécial
20h30 Le cercle de minuit
21h30 Montagne
22h00 Journal télévisé de FRANCE 3
22h30 Faut pas rêver
23h30 Envoyé spécial
01h00 Radio France internationale

Vendredi

17h00 Journal télévisé de FRANCE 2
17h35 Vision 5
18h00 Le Japon des Itamae
19h00 Bouillon de culture
20h30 Gigi
22h10 Journal télévisé de FRANCE 3
22h40 Le Japon des Itamae
23h40 Bouillon de culture
01h10 Radio France internationale

Alberta:		*Position*
Edmonton	*Shaw Cable*	*43*
Edmonton	*Vidéotron*	*37*
Saint Paul	*Northern Cable*	*35*
Red Deer	*Shaw Cable*	*31*
Medicine Hat	*Cablev. Medicine Hat*	*18*
Calgary	*Rogers Cablesystems*	

Les femmes ne gagnent que 69.6% du salaire des hommes

OTTAWA(APF): A moins d'être jeunes et célibataires, les femmes sont encore bien loin de gagner le même salaire que les hommes.

Les gains moyens des femmes travaillant à temps plein toute l'année étaient estimés à 26 842$ en 1991, comparativement à 38 567$ chez les hommes, ce qui équivalait à 69.6 % des gains des hommes. Il s'agit néanmoins d'une hausse de 2 % pour les femmes par rapport à 1990.

C'est entre l'âge de 15 et 24 ans que les gains féminins se rapprochent le plus des gains masculins avec un moyenne de 86.4 %, alors que les gains moyens des femmes du groupe d'âge de 55 ans plus ne représentaient que 63.6 % des gains des hommes.

Ce sont les femmes célibataires, c'est-à-dire celles qui n'ont jamais été mariées, qui s'en tirent le mieux sur le marché du travail puisque le ratio de leurs gains était de 91.1 % par rapport aux gains des hommes célibataires.

Chez ceux travaillant à temps partiel ou moins de 49 semaines à temps plein, les gains moyens en 1991 s'élevaient à 12 539$ chez les hommes, en baisse de 5,1 % par rapport à l'année précédente, alors qu'ils étaient de 8 890$ chez les femmes, en baisse de 6 %.

Travaux publics Canada Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone:(403) 497-3503, moyennant paiement du dépôt exigé.

PROJET

N° 85393 - pour ENVIRONNEMENT CANADA, Parc national Jasper, Alberta, terrain de camping de Whistler, électrification des boucles 60-61 et 66-67

Date limite: le jeudi 18 février 1993

DÉPÔT: 100,00$

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada, pièce 632, Édifice Harry Hays, 220, 4e Avenue S-E, Calgary, et au Bureau des travaux généraux d'entretien, Parc national Jasper, C.P. 10, Jasper (Alberta) T0E 1E0. On peut consulter le dossier de soumissions aux bureaux de l'Association de la construction situés à Calgary et Edmonton, Alberta.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada



INSCRIPTION
ENGINS DE CHANTIER EN LOCATION

Le CN, qui peut souhaiter louer du matériel de construction en fonction de ses besoins en 1993, désire dresser une liste de matériel de chantier pour location. Les engins suivants peuvent être exigés en divers endroits:

Camions, pelles rétrocaveuses, pelles mécaniques, chargeuses, tracteurs sur chenilles, grues, niveleuses, décapeuses et autre matériel lourd.

Les listes d'engins et leurs tarifs de location doivent être enregistrés sur les documents fournis à cette fin par les bureaux de l'ingénieur de la voie, 2e étage, 11717 - 138 Street, Surrey, C.-B., (589-6548); de l'ingénieur de district, 2e étage, 145 - 3rd Avenue, Kamloops, C.-B. (371-5435); de l'ingénieur de district, 602 - 299, rue Victoria, Prince George, C.-B. (565-8290); de l'ingénieur de la voie, 5e étage, Operations Building, 10229 - 127 Avenue, Edmonton, Alberta (472-3237); ou de l'agent Ingénierie - Contrats, 16e étage, Tour CN, 10004 - 104 Avenue, Edmonton (Alberta), (403) 421-6382.

Il ne sera pas tenu compte des offres qui sont présentées sur des documents autres que ceux fournis par le Chemin de fer.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur liste d'engins et de tarifs avant midi (heure normale des Montagnes), le jeudi 18 février 1993. Les listes reçues après cette date ne seront pas prises en considération.

Les listes doivent préciser les renseignements ci-dessous, lesquels devront rester en vigueur jusqu'au 31 décembre 1993:

Marque, modèle, numéro de série, année, équipements, no d'inscription à la Commission des accidents du travail, montant de l'assurance responsabilité en vigueur, adresse commerciale et numéro de téléphone.

Les tarifs doivent englober les frais du conducteur. Tous les engins ci-dessus doivent être fournis avec conducteur.

La Compagnie se réserve le droit de rejeter toutes les offres, même la moins élevée, et de choisir le matériel en fonction de son âge et de son état.

R.A. Walker
Premier vice-président
Ouest canadien
Edmonton (Alberta)

• Congrès mondial acadien

Reconnaissance officielle de l'UNESCO

OTTAWA(APF): L'UNESCO, l'organisme des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture, vient de reconnaître le Congrès mondial acadien à titre d'activité officielle dans le cadre de la Décennie mondiale du développement culturel.

Le Congrès mondial acadien, qui aura lieu dans neuf municipalités du sud-est du Nouveau-Brunswick du 12 au 24 août 1994, se veut le plus grand rassemblement des Acadiens du monde entier depuis la Déportation de 1755.

Cette reconnaissance de l'UNESCO n'est pas que symbolique. Le CMA obtient également l'autorisation de faire valoir cette reconnaissance dans ses démarches pour obtenir des subventions et dans le cadre de toute autre activité. Les organisateurs du Congrès mondial obtiennent aussi le droit de reproduire le logo de la Décennie, qui a débuté en 1988, sur toute documentation.

C'est en mai 1992 que le Congrès mondial acadien a soumis sa demande de reconnaissance à la Commission canadienne pour l'UNESCO.

Le Franco 8923 - 82 Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2



Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone:(403) 497-3503, moyennant paiement du dépôt exigé.

PROJET

N° 623961 - pour GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, Fond-du-Lac, Saskatcheuwan, immeuble du détachement de la GRC.

Date limite: le jeudi 25 février 1993

DÉPÔT: 100,00$

On peut également se procurer les documents de soumission aux bureaux de Travaux publics Canada, aux adresses suivantes: 101 - 22e rue est, bureau 201, Saskatoon, bureau 500, Immeuble de la Banque de Commerce, 1867, rue Hamilton, Régina. On peut consulter le dossier de soumissions aux bureaux de l'Association de la construction situés à Saskatoon, Régina, Lloydminster, Prince-Albert, North Battleford, Saskatchewan et Edmonton, Alberta

BUREAU DE DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants pour les travaux de mécanique et d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau de dépôt des soumissions de la Saskatchewan, situé au 3700 - 2e Avenue ouest, Prince-Albert, au plus tard à 14h, le 23 février 1993, conformément aux dispositions des "Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt des soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)" portant la date du 7 août 1981.

INSTRUCTIONS

Le montant du dépôt doit être versé en argent comptant ou par chèque établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné les documents de soumission en bon état, au plus tard un mois après l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

LES SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-dessous seront reçues à l'adresse et l'heure indiquées sur la formule de soumission.

DOSSIER: ED 251 10
bfc Edmonton, Alberta
Construire un bâtiment et d'entreposage maintenance

DATE DE FERMETURE:
LE MERCREDI 3 MARS 1993

DÉPÔT POUR DOCUMENTS:
$250

Les documents de soumission sont disponibles au bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, Ont., tél.: (613) 998-9549 ou télécopieur: (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de Construction, au bureau régional de CDC ainsi qu'au bureau de la fermeture des soumissions dans la région du projet.

Soumission Déposée ED 25110

Les sous-traitants en mécanique, électrique, et structure en acier, les pouterelles en acier et le tablier en acier doivent soumettre leurs soumissions au Bureau dépositaire des soumissions de Edmonton a/s Association de Construction du Edmonton, 10215 rue 176 Edmonton, Alberta T5S 1M1, au plus tard

14 heures, le LUNDI 1 mars 1993

conformément aux règles normatives concernant les pratiques fédérales des bureaux de Dépôt des soumissions.

Canada

BLOC-NOTES

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme **voulant annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex.: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT**. L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h**. Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'ACFA qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 2e mardi du mois. Info. 826-1909 (J.A.)

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, au musée. Info. 826-5275 (J.A.)

CALGARY

Aide aux femmes à la réintégration au marché du travail ou études (Nouveau Départ). Réunion d'information à Calgary le 16 février à 19h. Info: 297-4023 (19-2)

EDMONTON

Bridge tous les mercredis au sous-sol de l'église St-Joachim organisé par le Club de l'Age d'Or de St-Joachim. Inf. Églande Mercier au 489-4417. (J.A.)

Réunion mensuelle de C.A.F.E. (Cercle d'Artisanat Francophone d'Edmonton) le 2e jeudi de chaque mois, à 19h39, au sous-sol de l'église St-Joachim. Inf.: Gerry Dupont au 452-0032 ou 492-4186. (J.A.)

Sessions d'information et de support. Groupe Prévenir la violence familiale, #300, 9119, 82 Avenue. Rencontres les mercredis à 19h. Info: 428-2625 (J.A.)

Le club d'Age d'Or de Saint-Thomas-d'Aquin entreprend sa nouvelle saison. Parties de cartes, deuxième et quatrième mercredis du mois à la salle paroissiale St-Thomas d'Aquin. Info: 469-3073. (J.A.)

Service de pré-maternelle et/ou garderie cet automne à l'école Père-Lacombe. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Mme Thom au 973-3654 ou Denis au bureau de FPFA au 468-6934. (J.A.)

Malheureusement, faute de manque de participation, le gymnase de l'école Maurice-Lavallée ne sera plus à la disposition des membres de l'ACFA régionale d'Edmonton, tel qu'il était tous les mardis soirs, à compter du 26 janvier 1993. (19-2)

Chevaliers de Colomb, Conseil La Vérendrye, réunion mensuelle le 2e lundi de chaque mois. Inf.: Dr André Lizaire au 434-6551

Chevaliers de Colomb, Conseil St-Thomas d'Aquin, réunion mensuelle le 2e mardi de chaque mois. Inf.: Émile Amyotte au 465-3225 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

Chevaliers de Colomb, Assemblée Jacques Cartier, réunion mensuelle le 4e mardi de chaque mois. Inf.: Guy Ouellette au 465-2091 (J.A.)

La pre-maternelle francophone Bobino/Bobinette, situee au 15425 - 92 Avenue accueille les enfants de 3 a 4 ans vivant dans l'ouest, le sud-ouest et le nord-ouest d'Edmonton ou Saint-Albert. Info: Carole au 988-9817 ou Andrea au 430-6469 (26-2)

JASPER

Le club social est ouvert le mercredi et le samedi entre 19h et 1h.. Info: 852-5875 (J.A.)

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 à 4 ans dont au moins un des parents est francophones. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 9h à 16h. Adresse: pièce 200, 10008, 109e Rue, Edmonton.Info:424-2476

RIVIÈRE-LA-PAIX

Chevaliers de Colomb Conseil Grouard no 3025 Réunion mensuelle, le 2e mercredi de chaque mois. Pour informations, Gérard Nicolet au 837-2461. (J.A.)

ST-PAUL

Réunion mensuelle du comité du musée historique de St-Paul, le 3e lundi de chaque mois au centre culturel. Info: 645-4800 (J.A.)

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

F.M.

PETITES ANNONCES

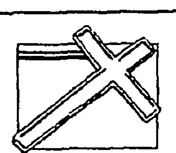
Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581** avant le lundi à midi.
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923 - 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

Recherche chambre meublée à louer non-fumeuse, quartier Bonnie Doon, Université et environs. Eliette au 462-1760 (le soir) (12-2)

J'aimerais garder des enfants chez moi durant la semaine, bons soins et cour clôturée à St-Albert. Sylvie au 459-3913 (19-2)

Cours privés en français, langue seconde, prix très raisonnables, heures flexibles. Téléphoner au 474-0945 (après 18h) (19-2)

Relaxation/thérapeutique, Westbrook Chiropratic Practice, #204, 1610 - 37 St. SW, Calgary. Téléphonez maintenant au 249-3977, Linda Ethier RMT. (19-2)



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40$ (TPS comprise). n'oublier pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Travaux publics Canada | Public Works Canada

Appel d'offres

Des SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton, (Alberta), T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14h, à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone:(403) 497-3503.

PROJET

N° 624494 - pour la GENDARMERIE ROYALE DU CANADA, Edmonton, Alberta, Quartier général, Division K de la GRC, Travaux de rénovation, salle des teste polygraphiques.

Date limite: le jeudi 11 février 1993

On peut consulter le dossier de soumissions aux bureaux de l'Association de la construction situés à Edmonton, Alberta.

NOTA: Une séance d'information aura lieu au 11140, 109e rue, Edmonton, le 4 février 1993, à 13h30.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

CARTES D'AFFAIRES





8923 - 82e Avenue, Edmonton, Alberta T6C 0Z2

NOM ____________________
ADRESSE ____________________
____________ CODE POSTAL ________

Votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco.
(En lettres moulées S.V.P.)

TARIFS:
1 an: 19,26$ 2 ans: 34,24$
(TPS incluse)
Hors de l'Alberta: 26,75$
Hors Canada: 48,15$

N.B: Les membres de L'ACFA reçoivent un abonnement GRATUIT au FRANCO. Adressez-vous au bureau de votre régionale pour devenir membre.

• Qui sera la reine?

Les duchesses du Carnaval de St-Isidore



(Photo Pierre Brault)

Voici quatre des six duchesses du Carnaval de St-Isidore qui sont en pleine campagne de vente de billets et qui convoitent le titre de Reine du Carnaval. Le couronnement de la Reine aura lieu le vendredi 12 février. Le Carnaval de St-Isidore se tiendra du 10 au 14 février prochain. Dans l'ordre habituel: la représentante de Falher, Geneviève Requier; les deux représentantes de St-Isidore, Renée Bazan-Lindsay et Lorraine Lavoie et la représentante de Jean-Côté, Viviane Poirier. Sylvie Gravel, représentante de Peace River et Nicole Gour, représentante de Marie-Reine étaient absentes au moment de la photo.